

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 11 octobre 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 11 octobre 1863

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#) ; [Vigerie, A.](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre

[Verstraeten-Demeurs, Ph.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction[11 octobre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Informations diverses relatives à l'usine de Laeken : sur la réponse à apporter à Dutry-Colson de Gand à propos de calorifères ; renseignements communiqués par l'usine de Guise sur certains modèles d'appareils ; expédition de marchandises à Laeken.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 407/410 ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Chemins de fer](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Dutry-Colson \[monsieur\]](#)
- [Verstraeten-Demeurs, Ph. \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Gand \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fonderies et manufactures Godin-Lemaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 l'Association coopérative du capital et du travail, Société du Familisrtère de Guise.

Nom Verstraeten-Demeurs, Ph.

Genre Homme

Pays d'origine Belgique

Activité

- Patron/Patronne
- Transport

Biographie Commissionnaire expéditeur pour l'étranger établi à Bruxelles (Belgique), au 9 Bassin-du-Commerce et au 1 quai du Chantier, dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Nom Vigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (408r, 409v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

447
410

Paris 11 Oct. 1863

408

Monsieur Gustin Lemaire à Laeken

vingt et un centimes 24 centimes écrit. Vos
 demandes sont notées. Je vous retournerai tout ce qui est en
 votre possession et en espère que vous pacifierez cette affaire pour
 laquelle j'ai des renseignements suffisants. Le dessous des anciens
 cal. f. 62 est émail plain, le dessous des nouv. cal. f. 62 est à
 peu de chose près pourvu d'un air de dehors sous le
 calorifère lorsque la fumée est renversée; il n'y a pas d'autre
 différence & elle n'a aucune importance. Mr Dubry pour
 les cal. sont à deux dessous au de côté. Quant au passage
 du no. 12 dont le plain est émail, vous savez comment avec un
 un peu d'écume, de la mine de plomb bien fine & bien sèche & un
 bon coup de brosse on rend à l'émail toute son lustre. Mr
 Dubry doit se rompre quand il dit ne pouvoir ajuster les cloches
 du no. 8, vous le lui montrerez f. f. 6. Les cloches des nos 2 & 8
 sont les mêmes. Si la rosette ou tambon supérieur des ce
 même no. ne se retourne pas dans l'emballage, je vous
 la remplacerai. J'espère que vous prochainement me dira
 que tout cela est arrangé.

Je vais vous envoyer 3 pots de calorifère 18; ils seront en
 un poids comme fonte unie. J'ai noté vos nouvelles instructions pour les
 expéditions not. Restriction.

Votre observation au sujet d'une Cheminée 23 qui
 vous manque sur mon envoi cal. est me fait croire que vous
 n'avez pas fait vos essais au chemin de fer & que
 vous n'avez acquiescé la lettre de voiture, ce qui serait une
 faute. Vous ne devez vous servir que sur ma lettre
 de voiture qui contient les détails de ma facture qui

204.

Vous indiquiez suffisamment que les
18 cartelles formoient 26 colij : si vous
n'avez pas reçu au chemin de fer
ce que je vous ai expédié vous le
ne pas payer la lettre de voiture. Renseignez
moi au plutôt sur cet incident.

J'ai Monsieur, le honneur de vous saluer
J. J. de Godin de Courc
Bijoux